

Foresterie communautaire de Kossa

Pays	Cameroun
Bénéficiaire	GREENSAFE
Montant total du projet	74 918 €
Montant de la subvention FFEM	45 383 € (49%)
Partenaires financiers	GREENSAFE (18 593 €), apports bénéficiaires (10 942 €)
Durée du projet	18 mois
Signature de la convention	24 octobre 2012

Contexte

Au Cameroun, dans la Région de l'Extrême-Nord, le canton de Kossa fait partie de la région soudano-sahélienne fortement exposée d'une part à la désertification et la constitution des sols, d'autre part à la perte de biodiversité à cause de facteurs anthropiques tels que des techniques agricoles inappropriées et le surpâturage, qui font apparaître dans cette savane arbustive à arborée des îlots de sols compacts et dénudés.

Par ailleurs, bien que la végétation soit relativement plus riche que celle des zones alentours et malgré l'esprit conversationniste du chef traditionnel, elle subit tout de même l'exploitation commerciale de bois de feu. Il est donc urgent de pouvoir sécuriser ces ressources naturelles avant que la pression démographique des villes voisines (Mora, Kousséri, Maroua et même les villes du Nigéria) n'efface toute végétation..

Objectifs

L'objectif général du projet est de contribuer à la lutte contre la désertification et à la conservation de la biodiversité à travers la planification et la mise en œuvre d'une gestion durable et participative des ressources naturelles dans le canton de Kossa.

Les populations (environ 10.000 habitants) représentées par l'autorité traditionnelle, ont en effet sollicité l'appui de l'association GREEN SAFE pour créer et ensuite gérer 3 forêts communautaires couvrant l'intégralité du canton de Kossa (15 000 ha).

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- la sensibilisation et l'information de 1 500 personnes sur le processus de foresterie communautaire planification ainsi des activités de gestion des ressources naturelles ;
- l'organisation et la légalisation de 3 entités juridiques communautaires (GIC) ayant des comités fonctionnels de gestion ;
- la réalisation par les communautés d'études dans la forêt (cartographie, inventaires multi-ressources, étude de la capacité de charge, estimation de la productivité de la forêt, ...)
- la rédaction de 3 plans simples de gestion de forêt communautaire ;
- la transmission de 3 dossiers de demande d'obtention de forêts communautaires ;



- la production de 9 000 plants, le reboisement d'au moins 6 ha, la protection in situ d'au moins 3000 arbres d'au moins 5 espèces menacées de disparition dans la zone ;
- la création, la légalisation et l'appui au fonctionnement d'une à trois caisses villageoises d'épargne/crédit et le renforcement des capacités techniques de 90 personnes en activités génératrices de revenus (AGR) alternatives (apiculture, vannerie, écotourisme,...), le montage et le financement de ces microprojets.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Didja Djaili GARGA

association_greensafe@yahoo.fr